

**Contrat de quartier durable 'Jacquet'**  
**Duurzaam wijkcontract 'Jacquet'**  
**Commission de quartier n°4 – Wijkcommissie nr.4**  
**Procès-verbal – Notulen**

26.10.21

La quatrième commission de quartier du contrat de quartier durable 'Jacquet' se déroule le mardi 26 octobre 2021 à 18h à la salle Cadol, rue François Delcoigne n°25 à 1081 Koekelberg. Voici la liste des participants et leurs rôles respectifs.

Khalil AOUASTI (Président – <i>1<sup>er</sup> Echevin</i> )	Véronique CAPELLE (association – <i>suppléante</i> )
Julien RAUDE (Vice-président – <i>chef de projet</i> )	Gaspard SCHMITT (Réseau Habitat)
Jean-Pierre CORNELISSEN (commune)	Elodie CUGNON (Région de Bruxelles-Capitale)
Moulay Brahim EL KAF (commune – <i>suppléant</i> )	Cindy VANDEWEYER (VGC)
Karima LAOUAJI (commune – <i>suppléant</i> )	Lies VAN OVERSCHEE (VGC – <i>suppléante</i> )
Martin LENG (habitant)	Romain BALZA (CityTools)
Roger PANNEELS (habitant)	Natacha WYNS (commune de Koekelberg – <i>observatrice</i> )
Rozina SPINNOY (habitante)	Carlo OBINU (commune de Molenbeek-Saint-Jean – <i>observateur</i> )
Birte SCHORPION (habitante)	Anna BOUTEILLER (Région de Bruxelles-Capitale – <i>observatrice</i> )
Krishna DE SCHUTTER (habitant - <i>suppléant</i> )	Kätti ROB (Région de Bruxelles-Capitale – <i>observatrice</i> )
Dieter TRUYEN (association)	

Monsieur RAUDE débute la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants pour cette quatrième commission de quartier du contrat de quartier durable (CQD) 'Jacquet'. Il précise que Monsieur AOUASTI ne tardera pas à se joindre aux participants. Il cède ensuite la parole à madame ROB pour une présentation de l'état d'avancement du contrat de rénovation urbaine (CRU) n°6 'Autour de Simonis'.

Madame ROB prend donc la parole. Elle précise travailler au sein des bureaux de perspective.brussels, l'organisme bruxellois dont la mission consiste à planifier le développement (territorial, socio-économique, culturel, ...) au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Madame ROB travaille conjointement avec madame BOUTEILLER, membre de la Direction de la Rénovation Urbaine (DRU) d'Urban Brussels, organisme qui sera responsable du CRU n°6 une fois la phase de programmation terminée.

Madame ROB poursuit sa présentation en définissant, à l'aide de cartes, le périmètre concerné par le CRU. Celui-ci englobe le périmètre du contrat de quartier durable 'Jacquet' et d'une

partie du périmètre du Contrat de quartier durable 'Etangs Noirs'. Les objectifs visés par ce CRU sont multiples, mais concernent particulièrement :

- La mise en place d'une ville climatique : Face aux enjeux climatiques, garantir une ville plus verte, une mobilité apaisée et une logique de recyclage/réemploi des matériaux (économie circulaire) ;
- L'amélioration du maillage pour les modes actifs : encourager la marche et le vélo ;
- Renforcer l'attractivité métropolitaine et l'identité locale : Différents pôles sont identifiés au sein du périmètre (Belgica, Simonis, Victoria et Osseghem). Il est important de renforcer l'accès aux équipements et commerces de proximité afin de favoriser les activités de proximité et les rencontres ;
- Créer des équipements en lien avec l'emploi ;

Une grande importance a également été donnée à la participation citoyenne lors de la phase de réalisation du programme de base du CRU.

Au niveau financier, le budget alloué au CRU n°6 est plus important que celui alloué au CQD 'Jacquet'. Il est en effet de € 22.000.000,00 entièrement financés par la Région, auxquels sont ajoutés près de € 130.000.000,00 provenant de co-financements.

En date du 26 octobre 2021, le programme de base du CRU n°6 n'a pas encore été approuvé par le Gouvernement bruxellois, mais devrait l'être dès jeudi 28 octobre 2021. Suite à sa mise à l'enquête publique et à son passage aux conseils communaux de Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean, une modification du projet de programme pourra être effectuée sur base des remarques effectuées.

Au niveau territorial, le CRU n°6 'Autour de Simonis' s'articule autour de trois axes principaux : la ligne de chemin de fer 28, le boulevard Léopold II et le chemin vert des écoliers (qui lie l'Athénée Royal du Sippelberg avec les abords de logements sociaux situés rue Mahatma Gandhi, mais aussi avec l'îlot construit entre les rues Stepman, Neep et Ganshoren, le parc Victoria, les logements sociaux situés rue Schmitz, la place des Etangs Noirs et jusqu'au parc Bonnevie à Molenbeek-Saint-Jean).

Madame ROB s'attarde plus particulièrement sur les projets articulés autour de l'axe du chemin vert des écoliers. Le coût des études visant à développer une vision globale et à déterminer une plateforme d'acteurs le long de cet axe s'élève à € 180.000,00. Plusieurs projets y ont de ce fait été identifiés :

1) Ouverture vers le parc de l'Athénée Royal du Sippelberg :

Bien que ce projet se situe en dehors du périmètre du CRU n°6, il vise à ouvrir le parc de l'Athénée, un poumon vert du secteur et riche en équipements sportifs, aux habitants du quartier. Le budget alloué à sa réalisation est de € 300.000,00.

2) Tours Gandhi – Regualification de l'espace ouvert au pied des tours :

Ce projet vise à améliorer l'image aux abords de ces logements sociaux en y diversifiant les activités (commerces, associations, ...), tout en garantissant de nouveaux aménagements verts (biodiversité, gestion de l'eau, ...). Le budget alloué à sa réalisation est de € 1.786.377,69 (dont € 1.000.000,00 financés par la région, et le reste par la SLRB).

3) Réaménagement du carrefour rue de Normandie :

A travers ce projet, le but est de créer un espace partagé de plain-pied plus vert et donnant plus de confort aux piétons et vélos. Le budget pour cette opération est de € 410.795,00 (dont € 200.000,00 financés par la Région et le reste par les communes de Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean).

4) Développement du maillage vert entre le parc Victoria et Etangs Noirs :

Ce projet vise à développer un réseau continu d'espaces verts et apaisés entre les grands axes. Une attention toute particulière est accordée aux questions de la nature, de l'eau, de la mobilité, du sport, etc. Le budget alloué à ce projet par le CRU est de € 200.000,00, et fera l'objet d'un cofinancement via le CQD 'Jacquet'.

Madame ROB continue sa présentation en présentant le projet à l'étude sur l'îlot construit entre les rues Stepman, Neep et de Ganshoren. La réalisation d'un masterplan est pour l'instant envisagée afin d'identifier les meilleures solutions d'aménagements au sein de cet espace. La volonté communale est notamment d'y implanter une deuxième salle de sport en plus de celle déjà existante, d'y développer du logement et des équipements publics, mais aussi de verduriser l'espace, tout en prévoyant des liaisons avec la future cyclostrade le long du chemin de fer (L28). Le budget alloué à la réalisation de ce masterplan est de € 100.000,00, entièrement financés par la Région de Bruxelles-Capitale via le CRU. Le budget nécessaire à la réalisation du deuxième centre sportif accompagné de son espace polyvalent est lui estimé à € 10.600.000,00, dont € 3.000.000,00 seront financés par l'organisme Beliris. Enfin, l'îlot en question verra la construction d'un immeuble comprenant 9 logements (dont 2 de transits) financé par le programme de Politique de la Ville (PdV).

Après avoir présenté ces projets, madame ROB poursuit sa présentation en évoquant les opérations transversales du CRU n°6. Ces opérations comprennent les acquisitions des biens concernés par les projets (à hauteur de € 3.650.000,00 financés par le CRU), mais également la gestion de l'eau et la dépollution de certaines parcelles (dont l'estimation est de € 350.268,91, financés par le CRU). Enfin, les opérations transversales comprennent également la remise sur le marché des logements inoccupés dans le périmètre du CRU n°6 (pour un budget de € 3.650.000,00 financés par le CRU).

Madame ROB termine sa présentation en évoquant les actions de cohésion sociétale menées dans le cadre du CRU n°6. Une d'entre elles, disposant d'un budget de € 509.940,00, permettra d'accompagner pendant 2 ans des personnes sans emploi afin de les remettre sur le marché du travail. Madame ROB évoque également le projet d'occupation transitoire envisagé dans le bâtiment situé rue du Neep n°31. Cette opération, financée à € 150.000,00 par le CRU et co-financée par le CDQ 'Jacquet' (pour la partie travaux), permettra de réutiliser une infrastructure pour l'instant à l'abandon en attendant le développement d'un projet mixte de logements/équipements dans le futur. De plus, les communes concernées par le CRU n°6, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean, recevront chacune un budget (respectivement € 550.000,00 et € 700.000,00) pour réaliser des appels à projets destinés aux associations de leur territoire. Enfin, un budget de € 290.160,00 sera alloué aux deux communes pour la mise en place d'actions inter-communales (gérées conjointement par les deux communes).

Madame ROB conclut sa présentation et ouvre une séance de questions-réponses.

Monsieur AOUASTI prend la parole. Il rappelle aux participants de la commission de quartier que le CRU n°6 'Autour de Simonis' est piloté par la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le cas du CQD 'Jacquet', c'est la commune de Koekelberg qui pilote. Les financements alloués à ces deux programmes servent des intérêts complémentaires. Il précise également que les enquêtes publiques de ces différents outils de revitalisation urbaine vont être lancés en même temps, ce qui aura pour effet de garantir une bonne accessibilité à l'information pour chacun, mais aussi de faciliter la compréhension auprès de la population (moins de confusion entre les différents programmes et leurs rôles).

Monsieur CORNELISSEN évoque le projet de cyclostrade (cheminement cyclo-piéton) actuellement à l'étude. Il demande plus de précisions par rapport au développement de cet axe de mobilité douce. Comment les liens entre les tronçons des différents quartiers sont-ils envisagés ?

A ce titre, on informe Monsieur CORNELISSEN qu'une réunion a eu lieu fin septembre, regroupant des représentants de Beliris, de la Région et des communes de Koekelberg et de Molenbeek-Saint-Jean. Chacune des deux communes a des intérêts à accueillir cette cyclostrade sur son territoire. Il reste encore des études à effectuer (notamment sur la stabilité des buttes attenantes au chemin de fer et la problématique de la renouée du Japon) pour déterminer l'emplacement exact du tracé.

Madame ROB prend la parole pour répondre à l'intervention de monsieur CORNELISSEN. Elle précise que le tracé actuel du projet découle d'une étude réalisée en 2017 entre Belgica et Osseghem. En principe, ce tracé évoluera à l'ouest du chemin de fer entre Belgica et Simonis, et à l'est du chemin de fer entre Simonis et Osseghem jusqu'à la gare de l'Ouest.

Monsieur CORNELISSEN demande ce qu'il en est au niveau du boulevard Léopold II.

Madame ROB précise que des études sont également menées sur le boulevard pour en faire un axe climatique (en réponse aux grands enjeux actuels). La volonté est d'en faire un boulevard plus vert et apaisé (dans la situation actuelle, il est saturé en trafic automobile), garantissant une meilleure gestion de l'eau.

Un participant prend la parole et demande si une connexion entre la cyclostrade et la rue du Neep est encore d'actualité ?

Madame ROB répond que cette possibilité sera étudiée dans le masterplan réalisé pour cet îlot d'habitations. Les liaisons entre le quartier et la cyclostrade seront un des objets du masterplan. A ce stade, la connexion avec la rue du Neep est prévue dans la proposition. Une des ambitions en rapport avec ce projet est d'améliorer les espaces aux alentours du chemin de fer en créant des connexions avec les différents quartiers où c'est possible afin de les dynamiser (implantation d'activités).

Une participante souligne le besoin de connexions entre les projets et les différents acteurs du quartier.

Monsieur AOUASTI répond que les bureaux d'études du CRU n°6 et du CQD 'Jacquet' ont établi des contacts avec les acteurs locaux au cours de leur mission. Les différents acteurs de Koekelberg ont donc été consultés. Madame ROB ajoute et précise que la consultation des acteurs locaux dans le cadre du CRU n°6 s'est effectuée à travers une enquête en ligne.

Un participant prend la parole pour évoquer ces passages traversants entre la cyclostrade et le quartier environnant. Il demande dans quelle mesure ils sont articulés avec le plan Good Move. Pour que ces liaisons soient cohérentes, il faut que le quartier avec lequel elles sont liées soit apaisé (flux automobile moins dense). Une étude de mobilité est prévue pour redessiner certains axes. Ce participant souligne encore la nécessité de diminuer la densité de circulation dans le quartier.

Monsieur AOUASTI abonde dans le sens de cette intervention. En effet, la densité de circulation au sein du quartier Jacquet est énorme. Sur l'axe des rues Jean Jacquet – Eglise Sainte-Anne, 60-70% de la circulation est uniquement de transit (pas d'arrêt dans le quartier). Ces chiffres ne correspondent pas à l'objectif du plan Good Move. Une réflexion est en cours pour véritablement apaiser le quartier (grâce à une étude de mobilité) tout en tenant compte des impératifs du plan Good Move. L'objectif de ces études est de garantir une bonne accessibilité à tous les services publics qui se concentrent dans cette zone aux habitants de la commune. La question du stationnement est également prise en compte.

Monsieur CORNELISSEN intervient pour préciser que la rue de l'Eglise Sainte-Anne a changé plusieurs fois de statut au cours du temps. Elle est aujourd'hui un axe inter-quartiers. En 1920, un collègue du Bourgmestre et des échevins a prolongé la rue de la Chapelle vers la chaussée de Gand. Monsieur CORNELISSEN en profite également pour remercier madame ROB pour sa présentation.

La commission de quartier va à présent se pencher sur le contrat de quartier durable 'Jacquet'.

Dans un premier temps, le procès-verbal de la précédente commission de quartier est approuvé sans remarques.

Monsieur BALZA, du bureau d'études CityTools, prend ensuite la parole pour procéder à la présentation du projet de programme qui sera soumis à l'enquête publique. Il commence par rappeler le planning du déroulement des opérations. Actuellement, et jusque mi-2022 se déroule le processus d'approbation du programme du contrat de quartier durable 'Jacquet'. Il rappelle également les dates de l'enquête publique, qui aura lieu entre le 08 novembre 2021 et le 08 décembre 2021, et qui sera suivie par une commission de concertation le 17 décembre 2021.

A titre de rappel, les 5 enjeux du contrat de quartier durable 'Jacquet' sont énumérés aux participants :

- L'espace public comme pilier des interventions ;
- Réparer le tissu urbain et trouver de la place ;
- Répondre aux problématiques socio-économiques ;
- Répondre aux besoins de la jeunesse ;
- Inscrire le quartier dans le maillage vert et bleu.

Monsieur BALZA décrit également le format des fiches présentant les projets dans le programme. Ces fiches sont au format A4 et comprennent une description de la situation existante, un plan, des photos, un descriptif du projet, le/les porteur(s) de l'opération et le/les partenaire(s) potentiel(s), le planning, le plan financier, des projets de référence et enfin les recommandations du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE).

Monsieur BALZA poursuit sa présentation en précisant aux membres de la commission de quartier que les projets sont répartis en différentes catégories, ou enveloppes :

- les opérations prioritaires (uniquement financées par le CQD 'Jacquet') ;
- les opérations mixtes (financées par le CQD 'Jacquet' et le CRU n°6) ;
- les opérations associées (non-financées par le CQD 'Jacquet', mais se déroulant dans le même timing
- les opérations à initier (dont le timing est plus long) ;
- les opérations de réserve (non-prioritaires).

Le budget total du CQD 'Jacquet' est de € 13.500.000,00, dont € 12.500.000,00 sont financés par la Région bruxelloise et € 1.000.000,00 par la commune de Koekelberg.

Monsieur BALZA procède ensuite à la présentation de l'avant-projet de la programmation. La situation existante de l'espace public est avant tout analysée. Si la partie nord du périmètre a subi de nombreuses opérations de revitalisation urbaine ces dernières années, la partie sud est en bien moins bon état (pas de rénovation de l'espace public depuis plus de 20 ans). Cet espace n'est donc plus adapté aux enjeux et à la situation moderne, notamment en termes de mobilité. L'essentiel des financements visant à améliorer les espaces publics du CQD 'Jacquet' se concentrent donc autour de 4 « pôles » dans la partie sud du quartier : 1) rue Jean Jacquet, 2) pourtour du parc Victoria, 3) îlot Schmitz-Tisserands, 4) rues annexes à la rue Jean Jacquet. Le coût des études cadrant les interventions sur l'espace public et l'évolution de la mobilité dans le quartier s'élève à environ € 250.000,00.

Monsieur BALZA procède ensuite à une présentation plus détaillée des opérations prévues sur l'espace public :

1) Rue Jean Jacquet

Dans la situation actuelle, cet axe est principalement dévolu à la voiture. Les trottoirs sont peu larges et peu adaptés aux PMR. Peu de place est laissée aux espaces de vie du quartier et aux mobilités actives. Les problèmes de stationnement et d'engorgement se font aussi ressentir.

Le projet imaginé vise à libérer de la place pour, d'une part, vivre le quartier et d'autre, part envisager d'autres mobilités que la voiture. La rue Jean Jacquet serait également mise à sens unique, avec un stationnement réorganisé. Une étude de mobilité sur base du plan Good Move pourra être effectuée à travers le CQD. Le budget prévisionnel pour cette opération est de € 1.701.983,00.

2) Pourtours du parc Victoria

Actuellement, le parc est plutôt refermé sur lui-même, entouré d'aménagements plutôt défensifs (grillages). De plus, des haies cachent le parc depuis la rue, si bien qu'il est quelques fois presque imperceptible depuis celle-ci. Les trottoirs bordant le parc

sont peu larges et peu adaptés aux PMR. Pourtant, la largeur de l'espace public de façade à façade permet d'imaginer d'autres solutions. Enfin, certains utilisateurs jugent les aménagements du parc trop pauvres.

Le projet imaginé vise à améliorer le lien entre le parc et la ville alentour en évitant les aménagements et barrières naturelles qui apportent une apparence défensive à l'ensemble. Le budget prévisionnel pour cette opération est de € 152.213,00.

3) Ilot Schmitz-Tisserands

A l'heure actuelle, il s'agit de l'îlot le plus vert du quartier. Il est pourtant très peu perceptible depuis l'espace public, et entouré de nombreuses barrières. De manière générale, cet îlot possède un grand potentiel de revalorisation. Il est également le centre d'une belle initiative citoyenne : un potager collectif qu'il convient de valoriser. Le projet envisagé vise à créer une connexion locale entre le parc Victoria et la place des Etangs Noirs en ouvrant l'îlot, en y implantant divers aménagements visant à améliorer la qualité de vie des habitants des logements sociaux. Un cheminement public est donc prévu à travers l'îlot. Le budget prévisionnel est de € 304.425,00 (dont € 104.425,00 financés par le CQD 'Jacquet' et € 200.000,00 financés par le CRU n°6).

4) Réseau de rues du quartier Jacquet

Actuellement, les rues du quartier Jacquet n'ont pas fait l'objet de rénovations depuis plus de 20 ans. Leur état est donc dégradé.

Le projet envisagé vise donc à améliorer les rues locales du quartier Jacquet via des interventions ponctuelles. Le budget prévisionnel pour la réalisation de cette opération est de € 169.125,00.

Monsieur BALZA poursuit sa présentation. Après s'être attardé sur les interventions au sein de l'espace public, il aborde maintenant le volet des « opérations briques », projets visant à valoriser les opportunités foncières au sein du périmètre par la construction ou la rénovation. Ces opérations représentent un important investissement. Voici un résumé des projets présentés.

**Propriétés publiques :**

- Dent creuse de la rue Jean Jacquet n°45 :

Il s'agit d'une des plus grandes surfaces non-bâties du périmètre du CQD 'Jacquet'. Propriété communale en friche, elle ne contribue pas à embellir l'image du quartier. Le projet de construction d'une crèche communale envisagé permet de répondre au manque de place en termes d'équipements de petite enfance au sein du quartier Jacquet. Cette crèche de 49 places remplacera l'actuelle crèche Bonhommet (42 places) en y améliorant les conditions d'accueil et de travail. Les infrastructures de la crèche actuelle seront récupérées pour créer une infrastructure de proximité. Le budget prévisionnel pour cette opération est évalué à € 3.373.338,00.

- Ilot Neep-Stepman :

o *Masterplan :*

L'enjeu sur cet îlot construit est de bien rationaliser l'espace disponible et d'assurer l'articulation des différents projets en cours et à l'étude. Le CRU n°6 financera une étude visant à atteindre cet objectif. Le budget pour la réalisation de ce masterplan est de € 100.000,00 (entièrement financé par le CRU n°6).

- *Maison de la jeunesse* :  
L'idée est d'implanter un nouveau bâtiment dédié aux jeunes, d'environ 180m<sup>2</sup>, pour un budget prévisionnel de € 603.596,00.
- *Rue du Neep n°31* :  
Ce projet de réaffectation est hors échelle du CQD 'Jacquet'. Il aura pour but de créer par exemple des équipements, du logement et des liens avec la cyclostrade. En attendant ce projet, l'occupation transitoire des lieux est envisagée. Elle consiste en une réactivation des lieux (pour le moment à l'abandon) pour promouvoir des activités culturelles, associatives, de la jeunesse, etc. Le budget prévisionnel de cette opération est de € 283.109,00 pour la partie travaux (le CRU n°6 finançant ce projet d'occupation transitoire à hauteur de € 150.000,00 pour la partie fonctionnement).
- *Centre sportif Victoria* :  
Globalement saturé en raison d'une forte demande, certains espaces du centre sportif sont sous-utilisés (ex : la cafétéria). Il est donc nécessaire de réinvestir dans cet espace pour le rendre plus fonctionnel. A noter qu'un projet de construction d'un deuxième centre sportif juste à côté est à l'étude (hors CQD). Cette extension est financée par l'Avenant 14 de Beliris à hauteur de € 3.000.000,00.
- *Salle Cadol* :  
La rénovation de la salle Cadol, centre culturel du quartier est financée à hauteur de € 279.213,00 par le programme de Politique de la Ville, auxquels viennent s'ajouter € 907.681,00 financés par le CQD 'Jacquet'.

#### **Propriétés privées :**

- Rue Jean Jacquet n°63 :  
Cette ancienne station-service qui n'est plus utilisée détériore l'image d'une des principales entrées du quartier et de la commune, d'autant plus qu'elle est fort visible. Le projet consiste à acquérir le bien pour y développer un équipement de quartier (maison médicale) au rez-de-chaussée, avec des logements aux étages. Le budget prévisionnel est de € 1.360.800,00.
- Rue Jean Jacquet n°61 :  
Ce bâtiment est actuellement inoccupé. Le projet vise à acquérir le bien pour y développer le prolongement de la maison médicale au rez-de-chaussée, avec

également un logement (duplex) au-dessus. Le budget prévisionnel est de € 627.984,00.

- Rue Jean Jacque n°59 :

Cette parcelle est dégradée et ne semble remplir aucune véritable fonction. Le projet vise à l'acquérir pour y construire un ensemble de 4 logements, le tout pour un budget prévisionnel de € 1.413.972,00.

- Terrain Jacquet-Piermez :

Ce terrain est à l'heure actuelle une dent creuse en friche. L'idée est d'acquérir le terrain pour ensuite le revendre à un opérateur s'engageant à y développer un nouvel ensemble de 5 logements via la section 2 (logements à loyers encadrés pendant une période d'environ 15 ans). Les coûts à charge du contrat de quartier durable 'Jacquet' s'élèvent à environ € 70.000,00.

- Ilot Etangs Noirs :

Cette opération est à initier et ne sera donc pas financée dans le cadre du CQD 'Jacquet'. Face à une organisation chaotique et dégradée de l'îlot situé à la frontière de Koekelberg, il est nécessaire d'envisager une nouvelle configuration de l'espace avec une plus grande ouverture sur la place des Etangs Noirs, de nouveaux logements, commerces, etc.

Après avoir détaillé le volet des « opérations briques », monsieur BALZA aborde le volet des opérations socio-économiques et de coordination. Ces opérations sont divisées en plusieurs sections (environnement, projets socio-économiques, participation, coordination) auxquelles est alloué un budget spécifique.

Monsieur BALZA présente également les opérations de réserve, des opérations jugées moins prioritaires et donc non reprises dans le budget du CQD 'Jacquet'. On y retrouve 6 opérations à travers le quartier visant à renforcer l'offre en logements et en équipements de proximité.

Pour conclure sa présentation, monsieur BALZA présente aux membres de la commission de quartier les budgets prévisionnels pour les différents projets repris dans le programme du CQD 'Jacquet' :

- Equipements : € 5.612.113,00
- Logements : € 2.896.756,00 (+ € 1.717.773,00 financés par le programme Politique de la Ville)
- Espaces publics : € 2.516.130,00
- Actions socio-économiques et de coordination : € 2.475.000,00

L'ensemble des opérations permet d'atteindre l'enveloppe de € 13.500.000,00 prévue dans le cadre du CQD 'Jacquet'.

Une fois la présentation du programme effectuée, la parole est laissée aux membres de la commission du quartier pour la séance de questions-réponses.

Un participant, qui habite au cœur du secteur où auront lieu les futurs travaux rue Jean Jacquet, approuve le programme présenté. Il souligne aussi que le quartier Jacquet est l'un des plus jeunes de Bruxelles. Ce participant déplore également l'état actuel de la rue Jean Jacquet, et plus précisément à proximité de la chaussée de Gand (mauvaise image pour l'entrée du quartier). Il avance de plus l'idée de créer une maison de jeunes dans le centre sportif Victoria qui serait un lieu de rassemblement. Il faudrait aussi construire le deuxième centre sportif en lien avec le premier, et effectivement repenser la cafétéria dans ce dernier (quand on y est assis, on a aucune vue sur les activités sportives).

Un autre participant vivant dans la partie sud du périmètre prend la parole pour souligner la vision très positive qu'il a du programme et des projets imaginés dans le cadre du contrat de quartier durable Jacquet.

Une participante prend la parole. Elle habite rue Jean Jacquet et montre son enthousiasme quant à la concrétisation du projet face à une rue laissée « en friche » depuis des décennies. Elle souligne le manque de verdure et la grande densité de population. Les projets présentés sont cohérents à ses yeux. Cette participante demande également que l'accessibilité aux PMR soit bien prise en compte dans toutes les réalisations. Elle est très heureuse du projet de nouvelle crèche face à une grande demande dans le quartier, et souligne le besoin en nouveaux logements et équipements de jeunesse comme présenté dans le programme. Elle souhaite enfin beaucoup de succès pour la suite des opérations.

Un participant revient sur la question du centre sportif Victoria. La cafétéria de ce bâtiment datant de la fin 2004 n'a jamais été véritablement rentable bien que plusieurs exploitants s'y soient succédés. Il faut effectivement réfléchir à une solution.

Monsieur BALZA souligne que certains travailleurs du quartier sont en manque d'un lieu où manger les midis. Utiliser la cafétéria à cette fin est une piste à creuser.

Ce point permet de revenir sur le projet de construction du deuxième centre sportif. Il est rappelé que Beliris est bien l'auteur du projet, et qu'une première réunion de travail a déjà été organisée avec l'architecte et le juriste désignés pour l'occasion. Au niveau du financement, l'idée est que les frais totaux pour la réalisation de ce projet (€ 10.000.000,00) soient entièrement couverts via plusieurs avenants de Beliris (donc à priori pas d'investissements communaux).

Un participant souligne aussi le fort accent qui est mis sur les logements dans le programme. Peu de place est laissée aux projets à portée culturelle. On parle beaucoup des activités sportives et du centre sportif Victoria, mais peu d'équipements culturels. Il faut un équilibre.

Monsieur AOUASTI rappelle que l'objectif de la commune est de développer plusieurs espaces culturels sur le territoire. La maison Stepman a été rénovée cet été, l'espace Cadol le sera bientôt, et la cafétéria du centre sportif permettra aussi d'accueillir ce type d'évènements. Plusieurs espaces extérieurs en lien avec les écoles, le CPAS et l'espace Cadol sont aussi utilisables. En dehors du quartier, il n'existe pas d'espace culturel d'envergure (la salle KROON à Berchem-Sainte-Agathe possède une capacité modeste). Il faut effectivement veiller à

promouvoir la diversité culturelle dans le secteur Le centre culturel Archipel 19 à Berchem-Sainte-Agathe peut également être un socle d'activités pour les asbl du quartier Jacquet.

Madame ROB rappelle également que le programme du CRU n°6 prévoit l'intervention sur la maison des cultures et de la cohésion sociale ainsi que son agrandissement, en cofinancement avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Cet espace se situe rue Piers, à la limite avec Koekelberg. Le CRU n°6 prévoit également la construction d'un équipement socio-culturel d'ampleur régionale sur la place Simonis (à l'emplacement de l'actuel terrain en friche n°11-13). Ce projet, financé par le CRU n°6 et porté par la commune de Koekelberg, aura pour but de promouvoir les activités socio-culturelles pour les jeunes et les familles. Enfin, toujours dans le cadre du CRU n°6, un travail sera effectué sur l'actuel parking Godiva afin d'y construire du logement et des équipements de mobilité et d'intérêt public.

Un participant remercie les organisateurs pour la présentation et salue le travail et les efforts de la commune de Koekelberg. Il souhaite revenir sur la question des budgets dans le cadre des projets socio-économiques, qui est passée un peu vite dans la présentation. Comment les budgets jeunesse, citoyens et guichets logements seront-ils mis en œuvre ? Ce participant n'a pas trouvé de budgets spécifiques pour cela dans la présentation.

Monsieur AOUASTI précise que les actions socio-économiques initiées dans le cadre du CQD 'Jacquet' se divisent en deux étapes. La première concerne un 1<sup>er</sup> appel à projets réalisé avant l'été sur une enveloppe budgétaire réduite. 5 structures associatives ont proposé un projet et 3 ont été retenues. Le reste de l'enveloppe dédiée aux actions socio-économiques sera activé dans un 2<sup>e</sup> appel à projets visant à répondre aux 5 priorités dégagées dans le diagnostic effectué cette année sur le quartier (intergénérationnel, éducation au milieu et à l'environnement, genre et espaces publics, emploi / formation et apprentissage des langues, jeunesse et soutien à la parentalité). Des actions socio-économiques sont également financées dans le cadre du CRU n°6. Un des projets de cette thématique vise notamment à développer un projet du type « territoire zéro chômeurs ».

Une participante habitant la rue Jean Jacquet prend la parole pour évoquer les problèmes de cyclistes dans le quartier. La circulation routière n'est pas apaisée et l'espace public n'est pas suffisamment adapté aux PMR. La mise à sens unique de la rue Jean Jacquet afin d'apaiser le trafic de transit est une bonne idée. Il est nécessaire de penser une répartition plus égalitaire de l'espace dédié aux différents modes de transport. Tout cela est à intégrer dans l'étude de mobilité prévue.

Monsieur BALZA rajoute que le plan Good Move réalisé par la Région va dans le sens de ces observations, avec l'objectif d'apaiser le quartier (et la ville en général). Dans le cadre du CQD 'Jacquet', les liaisons cyclistes avec l'axe de la cyclostrade (liaisons prévues avec les rues du Neep et de Ganshoren) seront sécurisées.

Un participant fait également part de sa vision très positive du programme présenté. Il constate cependant la suppression d'un certain nombre de places de parking le long de la rue Jean Jacquet et dans les rues perpendiculaires, ce qui pourrait créer certains désagréments dans la pratique. Ce participant demande si la possibilité de créer du parking souterrain est envisageable, pour ensuite revendre ou louer les places aux riverains ?

Tout d'abord, il faut rappeler que les chiffres à disposition sur le taux d'occupation des emplacements de parking semblent valider la possibilité de supprimer 35 à 40 emplacements de stationnement comme cela est envisagé. A ce jour, la construction de parkings souterrains n'a pas été chiffrée dans le projet de programme. L'étude de mobilité qui sera réalisée en amont du réaménagement des espaces publics a également pour objectif de mesurer les conséquences des suppressions de places de stationnement et de donner des recommandations à ce sujet. Il s'agit en effet d'apaiser la circulation, d'améliorer le cadre de vie, de favoriser les modes doux, et cela doit se faire nécessairement au prix de la suppression d'emplacements de stationnement. Mais il ne s'agit pas de rendre impossible le stationnement ou la vie des automobilistes.

Une fois la séance de questions-réponses terminée, les informations précises concernant l'enquête publique relative au CQD 'Jacquet' sont données. Cette enquête publique, d'une durée de 30 jours, débutera le 08 novembre et se terminera le 08 décembre, en parallèle avec l'enquête publique du CRU n°6. Les consultations des documents pourront se faire sur rendez-vous à la commune et des explications techniques pourront être obtenues le mardi de 18h à 20h et le mercredi de 9h à 12h. Tous les documents peuvent aussi être consultés en ligne. L'avis de tout un chacun par rapport au programme pourra être entendu à la commission de concertation du 17 décembre. Tous les avis seront pris en compte et analysés en vue d'améliorer le contenu du programme. A noter que l'enquête publique ne sera pas menée sur les opérations sans porteurs.

Les membres de la commission de quartier sont maintenant amenés à se prononcer et à émettre un avis sur le projet de programme du CQD 'Jacquet'. Aucun avis négatif n'est émis. Deux participants émettent une abstention. Le reste de l'auditoire émet un avis positif. Le programme est donc approuvé par les membres de la commission de quartier moyennant deux absentions. Voici leurs motifs :

- 1) Le Réseau Habitat juge que le délai d'analyse de l'ensemble des documents est très court pour émettre un avis. Monsieur AOUASTI comprend ce point de vue.
- 2) Un participant est quant à lui dérangé par certains éléments du programme.

Monsieur AOUASTI rappelle également que, comme le veut l'ordonnance, une assemblée générale aura lieu durant l'enquête publique, probablement le 16 novembre, si possible en présentiel.

Monsieur AOUASTI conclut en remerciant et en souhaitant de bons congés à tous les participants.

Ainsi se conclut la quatrième commission de quartier du CQD 'Jacquet'.